



Ressources humaines

Le cœur de notre projet consiste à instaurer la **transparence**, l'**équité**, en pratiquant la **concertation** et l'**explication**. La nouvelle gouvernance reposera sur la **proximité** et la **confiance mutuelle**.

Notre ambition : changer fondamentalement les relations au travail

- **en améliorant la qualité de vie au travail**. L'humain sera au cœur de notre organisation, car il s'agit de :
 - recréer du lien entre tous les membres du personnel (chacun doit se sentir une personne visible et écoutée),
 - redonner du sens à nos missions de service public.
- **en favorisant la reconnaissance du travail de chacun.e**, et en valorisant l'implication de tous dans le fonctionnement de l'établissement. Ainsi, au titre de la reconnaissance de l'investissement des personnels au-delà de leurs obligations professionnelles, nous neutraliserons la journée de solidarité ;
- en recherchant la **remontée d'expérience** depuis les composantes, les services, et bien évidemment depuis les sites territoriaux ;
- en renouant le **dialogue** au travers d'une écoute réelle et d'échanges constructifs ;
- en nous souciant de l'**équité** à la fois dans le traitement des personnes, et au stade de l'élaboration et de la mise en œuvre des dispositifs ;
- en imposant la **transparence** dans toutes les procédures mises en place ;
- en employant un processus **d'explications** afin que chacun puisse comprendre le sens des orientations et des actions à mener, et ce qui les justifie.

Définir une politique claire des ressources humaines

- Nous nous engageons à **prendre en compte les personnes**, de façon réelle et effective. Chaque personne doit être traitée comme un individu qui participe pleinement à une mission générale commune, celle de l'université.
- Nous voulons **rassembler**, et non plus diviser : les filières et les corps ne doivent pas être montés les uns contre les autres, le « travailler ensemble » doit être privilégié.

- Nous mènerons, de manière **effective**, des campagnes d'emplois **pluriannuelles, transparentes et équitables**.
- Afin de placer les RH au cœur de notre fonctionnement, nous modifierons la **position du DRH dans l'organigramme**.
- Nous porterons de **l'intérêt à chacun**, en menant une politique qui ne traite pas les personnes comme des variables d'ajustement qui coûtent peu, et dont on se sépare sans égards.
- Nous établirons un **bilan des conditions de travail des personnels** en vue de les améliorer.

Instaurer un dialogue social de qualité

- Nous définirons une **nouvelle méthode de travail** (notamment avec le comité technique, les organisations syndicales) qui garantisse un véritable **dialogue**.
- Nous nous engageons à communiquer les documents de travail aux instances dans des délais raisonnables ;
- Nous concevrons un dispositif assurant une **communication** et un échange effectifs entre les personnels, les responsables de services, les composantes et la gouvernance de l'université ;
- Nous déploierons une **fonction RH au plus proche** des personnels ;
- Nous mettrons en place un dispositif d'accompagnement à la prise de fonction des directeurs de composantes (UFR, écoles, instituts et laboratoires).

Reconnaître le travail et favoriser l'implication de chacun

- Nous instaurerons un cadre de « **vivre ensemble professionnel** » respectueux des personnes.
- Nous **accompagnerons tout changement** afin de ne pas laisser les personnels travailler seuls dans l'urgence, sans recul, sans soutien.
- Nous instaurerons des mesures **en faveur des personnes en situation de handicap** et finaliserons au plus vite le **schéma directeur du handicap** ;
- Nous **redonnerons sens à la politique indemnitaire** et, après concertation, nous promouvoir une politique plus juste et adaptée.

Avoir une véritable politique à destination des contractuels

- Nous ferons un **état des lieux de l'emploi en CDD** et réaliserons une **cartographie des besoins pérennes de l'université** : les emplois durables seront occupés par des titulaires ou des agents en CDI.
- Nous **suspendrons l'application de la charte de gestion des personnels contractuels** et la réviserons à la lumière de la loi dite de « transformation de la fonction publique ».
- Nous réviserons la politique de recours aux contractuels, et **accompagnerons** ceux-ci notamment dans la préparation aux concours.